



DECISION MUNICIPALE N°09 /DM/C/MAT/SIGAM/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE RELATIF A APPEL D'OFFRES NATIONAL N°02/AONO/R-CE/D-NK/C-MATOMB/SIGAMP/CIPM/2024 DU 11 JANVIER 2024 LOT2 : POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT SEMI-DEFINITIF SUR LA RIVIERE NDOUBE SUR LE TRONÇON DE ROUTE NGOUNG LISSOLE (10 ML) DANS LA COMMUNE DE MATOMB, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE A L'ENTREPRISE ANDREW SARL

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MATOMB

- Vu la constitution ;
Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu l'arrêté n°206/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès établissements Publics ;
Vu la décision municipale n°17/DM/C/MAT/SIGAMP du 18 décembre 2023 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la commune de Matomb ;
Vu le décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés publics ;
Vu le décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
Vu l'Appel d'Offres National Ouvert n°02/AONO/R-CE/D-NK/C-MATOMB/SIGAMP/CIPM/2024 du 11 janvier 2024 pour les travaux de construction d'un pont semi-définitif sur la rivière bonde sur le tronçon de route Mbeng-lisse (4ml) et de construction d'un pont semi-définitif sur la rivière ndoube sur le tronçon de route Ngoung-Lissole (10 ml) dans la commune de Matomb, département du Nyong et Kelle, région du centre;
Vu la lettre n°05/L/C/MAT/CIPM/2024 du 18 mars 2024 du président de la CIPM portant proposition d'attribution de l'Appel d'Offres National n°02/AONO/R-CE/D-NK/C-MATOMB/SIGAMP/CIPM/2024 du 11 janvier 2024 pour les travaux de construction d'un pont semi-définitif sur la rivière bonde sur le tronçon de route Mbeng-lisse (4ml) et de construction d'un pont semi-définitif sur la rivière ndoube sur le tronçon de route Ngoung-Lissole (10 ml) dans la commune de Matomb, département du Nyong et Kelle, région du centre;

Considérant les nécessités de services ;

DECIDE:

Article 1^{er}.- Est attribué pour compter de la date de signature de la présente Décision à l'entreprise ANDREW SARL, BP : Yaoundé tél : (237) 699 35 28 15 le marché relatif à Appel d'Offres National Ouvert n°02/AONO/R-CE/D-NK/C-MATOMB/SIGAMP/CIPM/2024 du 11 janvier 2024 Lot1 : pour les travaux de construction d'un pont semi-définitif sur la rivière Ndoube sur le tronçon de route Ngoung lissole (10 ml) dans la commune de Matomb Département du Nyong et Kelle, région du centre;

Article 2.- Le montant du marché s'élève à la somme de : 50 000 000 FCFA (cinquante million de Franc CFA) toutes taxes comprises pour un délai d'exécution de quatre (04) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des prestations.

Article 2.- La présente décision sera publiée puis communiquée partout où besoin sera.

Ampliations :
- Préfet/NK/EKA
- MINMAP
- ARMAP/Centre
- Pdv/CIPM/Matomb

